

## Lexique

## A

**Acrotère**

Saillie verticale d'une façade au-dessus du niveau d'une toiture-terrasse ou d'une toiture à faible pente pour en masquer la couverture.

**Arbalétrier**

Membrure supérieure de la poutre triangulée appelée ferme qui, dans un comble, supporte les pannes et les autres éléments de la toiture; la forme de l'arbalétrier rappelle celle de l'arbalète bandée pour le tir.

**Auvent**

Petit toit en appentis au-dessus d'une entrée, d'un passage. Sa charpente est fixée « en console » scellée dans le mur. • Partie de la toiture d'une halle débordant largement à l'extérieur de la ligne des poteaux supports (disposition fréquente dans les hangars agricoles).

## B

**Baïonnette**

Pour certains poteaux de forte section, une prolongation de section réduite au-delà du fût principal, destinée à supporter les fermes des combles lorsqu'une ou des poutres de roulement reposent sur le fût principal.

**Bracon**

Petite contrefiche utilisée dans les combles en treillis joignant l'entrait de ferme à la membrure inférieure d'une panne treillis. • Le bracon s'oppose au flambement de l'entrait et de la membrure inférieure de panne en cas de soulèvement dû au vent (dépression).

**Bretelle**

Pièce de liaison unissant deux membrures par encastrement à ses extrémités. Les bretelles remplacent le treillis mais dans des conditions différentes de calcul.

## C

**Chéneau**

Canal disposé en bas de pente des toitures servant à recueillir les eaux de pluie et à les diriger vers les tuyaux de descente. • La section d'un chéneau est fonction de la surface de rampant à desservir. • Très souvent réservé aux bâtiments industriels, le chéneau est une gouttière très importante. Mais alors que la gouttière est toujours en rive, le chéneau est en rive ou recueille les eaux de deux versants.

**Chevêtre**

Profilé dont les extrémités s'appuient sur deux solives ou deux poutres en bordure d'une couverture ou trémie, dans un plancher ou une toiture.

**Contreventement**

Dispositif assurant la stabilité d'un bâtiment, d'une ossature et s'opposant à la déformation, au déversement ou au renversement des constructions sous l'action des forces horizontales. • Le contreventement peut être obtenu par différents moyens : paroi rigide, palée triangulée, palée rigide en portique, etc. On distingue les contreventements : verticaux, horizontaux, sous toiture, longitudinaux, transversaux, de poinçon, d'entrait, de rampant.

**Cornière**

Angle. Profil dont la section droite rappelle la lettre L. On distingue 1) les cornières à ailes égales (20 x 200 mm) ou inégales (30 x 20 à 100 x 50 mm) et à coins arrondis employées en construction métallique; 2) les cornières à ailes égales (14 à 50 mm) ou inégales (20 x 10 à 110 x 30) et à angles vifs utilisées pour la serrurerie.

## D

**Descente d'eau**

Canalisation située entre un chéneau, une gouttière ou une noue et un collecteur, évacuant les eaux pluviales par gravité et quelquefois sous pression. Dans ce dernier cas, la descente doit être rigoureusement étanche et le collecteur équipé d'une cuve de réduction d'énergie au droit du raccordement à l'égout.

## F

**Faîtage**

Arête longitudinale formée au sommet d'une toiture par la rencontre de deux versants. Ce terme désigne également les pièces qui s'y rapportent. Par exemple : lien de faîtage, gousset de faîtage, poutre de faîtage, contreventement de faîtage (dit aussi contreventement de rampant).

## G

**Gousset**

Pièce de tôle plane ou parfois légèrement pliée sur laquelle viennent s'assembler plusieurs barres convergentes.

**Grain**

Pièce en acier dur, de section carrée ou méplate, portant une face bombée qui permet d'assurer le centrage d'un appui articulé et la transmission ponctuelle des charges à cet appui. • Bille ou calotte sphérique en acier dur, pour centrer la charge et réduire le frottement dans les appuis à pivotement (vantaux de portes lourdes, grues à colonne, etc.).

## L

**Lien**

Tige en rond, plat ou cornière, servant à relier deux à deux les pannes d'un versant, les lisses d'un bardage, deux éléments d'une construction.

**Lierne**

Lien de pannes en cornières croisées reliant respectivement en ciseaux les membrures supérieures et inférieures des pannes en treillis d'un versant.

**Linteau de porte**

Poutre horizontale située à la partie supérieure d'une baie. • S'il s'agit d'un pan de fer ou d'une paroi habillée d'un bardage métallique, le linteau s'appuie sur les montants encadrant la baie ou sur les poteaux d'ossature les plus voisins. • Le linteau peut être une poutre de dimensions très importantes lorsqu'il s'agit de baies à grand dégagement : les baies d'accès de hangar d'aviation, par exemple.

### Lisse – Lisse de couronnement

Poutres horizontales reliant les montants dans les ossatures de pan de fer. • Barres horizontales interrompues aux montants sur lesquelles sont accrochés les tôles ou éléments d'un bardage. Les barres sont continues et passent à l'extérieur des montants; on les appelle lisses filantes ou filières.

### Long-pan

Paroi d'une construction située dans un plan parallèle à la rive, ou à l'égout de la toiture. • Dans une construction rectangulaire, les longs-pans sont les murs longitudinaux du bâtiment et parallèles à l'axe du faîtage.

## M

### Montant

Toute barre entrant dans la composition d'une charpente métallique en treillis et joignant les membrures dans une direction perpendiculaire à l'une au moins de ces membrures. • Les montants sont les pièces verticales dans les ossatures de pan de fer ou de bardage des bâtiments industriels.

## P

### Palée de stabilité

Portique ou contreventement en X, en K, en K brisé entre deux poteaux, reprenant tous les efforts horizontaux appliqués à l'ossature dans le plan de ces poteaux.

### Pan de fer

Ossature composée de montants et de traverses servant d'armature destinée à recevoir un remplissage. • Par extension, ossature secondaire destinée à recevoir un bardage ou une façade en panneaux, pour transmettre les efforts dus au vent aux éléments de l'ossature principale.

### Panne

Poutre reliant les fermes dans un comble et reportant sur celles-ci les charges et surcharges transmises directement par les éléments de couverture ou indirectement par les chevrons. La panne est toujours horizontale et sa section peut être verticale ou perpendiculaire à l'arbalétrier.

### Pignon

Mur de construction dont la partie supérieure en forme de triangle supporte une toiture à deux versants. • Dans la majorité des cas, les pignons sont les façades les plus étroites d'un bâtiment. • Par extension: on appelle aussi pignons les façades les plus étroites d'un bâtiment couvert en terrasse.

### Platine

Plaque d'assemblage disposée aux extrémités des poteaux ou des poutres, fixée par soudage ou autre moyen dans un plan le plus souvent perpendiculaire à l'axe longitudinal de la pièce. • Plaque d'extrémité de tronçon de poteau dont l'assemblage avec celle du tronçon suivant assure la continuité mécanique de l'ensemble constituant le poteau.

### Poteau

Élément vertical d'une ossature collectant les charges et surcharges des poutres qui s'y attachent et reportant ces efforts sur l'infrastructure, les fondations de la construction, ou encore sur un plancher de la structure.

### Portique

Système de construction formé par deux montants (ou béquilles) verticaux ou inclinés reliés à la partie supérieure par une traverse droite ou brisée dont chaque attache avec les montants est réalisée de sorte qu'elle constitue un encastrement parfait. • Cette rigidité d'attache entraîne une dépendance mutuelle de la traverse et des béquilles aux sollicitations qui affectent chacun des éléments du portique (système hyperstatique). • Les béquilles peuvent être articulées ou encastées en pied.

### Potelet

Poteau de dimensions réduites et n'ayant à supporter qu'une charge restreinte ou localisée. • Lorsque le potelet est de hauteur inférieure à celle d'un homme, il prend souvent le nom de quille.

## R

### Rail de porte roulante

Produit laminé à chaud dont la forme est adaptée à la double fonction de supporter et guider les organes de roulement d'un ensemble mobile.

### Rampant

Pris substantivement, le terme désigne une surface inclinée: versant d'une toiture, paillasse d'une volée d'escalier. Exemple: contreventement de rampant. • Pris comme adjectif, il qualifie tous les éléments compris dans une aire plane inclinée. Exemples: poutre rampante, paillasse rampante, lisse rampante.

## S

### Sablère

Poutre horizontale entretoisant les poteaux d'un long-pan au niveau des retombées de ferme. • Poutre de rive des planchers située au droit d'une façade et supportant généralement une allège. • Pris adjectivement (poutre sablière), qualifie la panne située à la partie basse d'un versant de toiture, près du chéneau ou de l'égout du toit. Dans ce cas, on l'appelle aussi panne de rive.

## T

### Tige d'ancrage

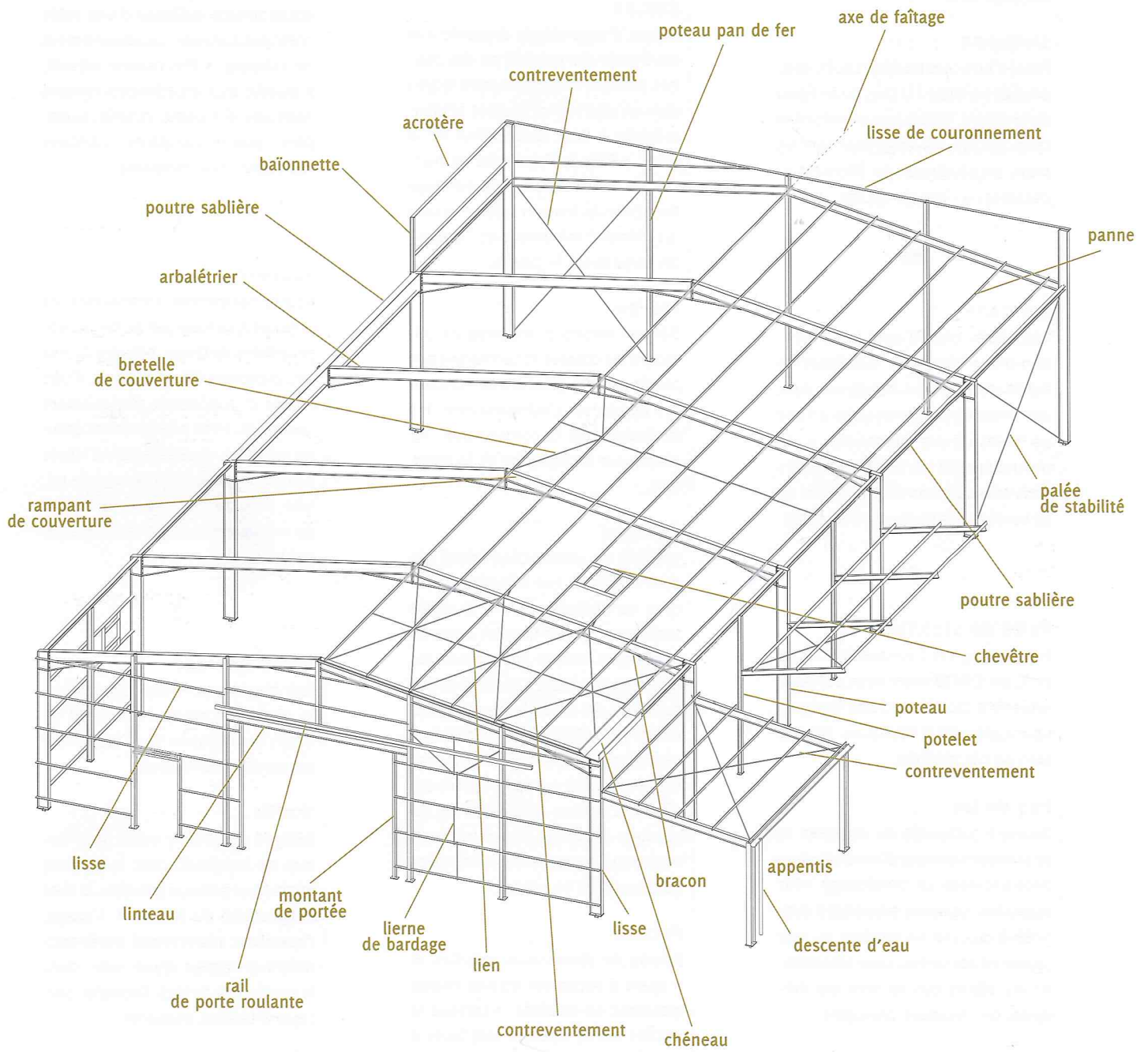
Tige filetée permettant d'assembler le pied d'un poteau au massif de béton de fondation dans lequel elle est partiellement noyée.

### Travée

Désigne l'intervalle entre deux fermes ou ossatures, donc la distance entre deux poteaux pris dans le sens longitudinal du bâtiment. L'usage, cependant, admet le mot travée pour définir la largeur d'une halle, donc la portée des fermes. Exemple: portique à travées multiples.

### Traverse

Ferme de portique simple ou à travées multiples. • Poutre ou barre, généralement disposée dans le sens horizontal, maintenant l'écartement entre montants dans les pans de fer et les ossatures de bardage. • Poutre transversale d'un pont (synonyme: pièce de pont), d'une passerelle, etc.



Plan d'une ossature de halle industrielle classique